

Compte rendu

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

Jeudi
27 mars 2025

Séance de 10 heures 30

Commission des affaires sociales

17^e L É G I S L A T U R E

Mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale

Compte rendu n° 06

Répartition de la prise en charge des dépenses entre l'assurance maladie obligatoire et l'assurance maladie complémentaire (M. Thibault Bazin, M. Jérôme Guedj et Mme Joëlle Mélin, rapporteurs) :

– Audition de Mme Florence Lustman, présidente de France assureurs, Mme Cécile Malguid, directrice adjointe des assurances de personne, et Mme Marie-Anne Ballotaud, directrice de cabinet.....2

– Audition de M. Thomas Fatôme, directeur général de la Caisse nationale de l'assurance maladie (CNAM), M. Grégoire de Lagasnerie, adjoint du directeur de la stratégie, des études et des statistiques, et Mme Véronika Levendof, chargée des relations avec le Parlement.....2

SESSION ORDINAIRE 2025-2026

**Présidence de
M. Jérôme Guedj,
co-président**



La séance est ouverte à dix heures trente.

(Présidence de M. Jérôme Guedj, co-présidents)

Dans le cadre d'une évaluation portant sur la répartition des dépenses entre l'assurance maladie obligatoire et l'assurance maladie complémentaire, la Mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale auditionne, dans un premier temps Mme Florence Lustman, présidente de France assureurs, Mme Cécile Malguid, directrice adjointe des assurances de personne, et Mme Marie-Anne Ballotaud, directrice de cabinet, puis M. Thomas Fatôme, directeur général de la Caisse nationale de l'assurance maladie (CNAM), M. Grégoire de Lagasnerie, adjoint du directeur de la stratégie, des études et des statistiques, et Mme Véronika Levendof, chargée des relations avec le Parlement.

Les débats sont accessibles sur le portail vidéo du site de l'Assemblée à l'adresse suivante :

<https://assnat.fr/oCUtTY>

La séance est levée à douze heures dix-neuf.